

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 35 (2008)
Heft: 140

Artikel: Valais : le patois mort ou vif ?
Autor: Bornet, B. / Papilloud, J.-H. / Gaspoz, J.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VALAIS : LE PATOIS MORT OU VIF ?

d'après le rapport du groupe de travail pour la sauvegarde du patois

Le 8 octobre 2007, M. le Conseiller d'Etat valaisan, Claude Roch, a désigné un groupe de travail chargé des travaux suivants : inventaire des groupements et acteurs de la défense du patois, évaluation des projets développés en milieu scolaire, propositions relatives à de possibles intégrations de cette dimension patrimoniale dans les cours à option des cycles valaisans, et ce au regard des décisions à venir avec les réflexions sur le nouveau cycle d'orientation. Le groupe était composé de M. Bernard Bornet, président et ancien Conseiller d'Etat, M. Jean-Pierre Gaspoz, inspecteur de la scolarité obligatoire et M. Jean-Henry Papilloud, directeur de la Médiathèque Valais – Martigny. Le groupe a procédé à de nombreuses auditions, collaborations et invitations. Voici « Les 10 commandements d'une politique moderne, coordonnée et durable en faveur du patois » qu'il livre dans son rapport d'avril 2008.

- « 1. Exploiter et valoriser intensément « **la mémoire cachée du patois** », exceptionnellement riche, en faveur de la « **mémoire vivante** » dans le quotidien, à travers des moyens modernes, en particulier Internet.
- 2. Sur la base de l'évaluation effectuée, **maintenir les ateliers thématiques entre la 3e et la 6e primaire**, de même que **les cours à option hebdomadaire en 3e année du cycle d'orientation**. Le patois peut servir de véhicule de la connaissance du patrimoine et de la culture. [...].
- 3. Faire appel, dans l'esprit du projet EOLE (Education et ouverture aux langues à l'école), à la collaboration des linguistes de l'IRDP (Institut de recherches et de documentation pédagogique Neuchâtel) pour l'élaboration de **projets d'enseignements** à géométrie variable, selon les publics cibles respectifs.
- 4. Encourager, renforcer et élargir les **cours de patois pour les Universités populaires** [...].
- 5. A partir de l'exemple valdotain, mettre sur pied **des écoles de patois** en dehors de l'horaire scolaire proprement dit. Les formes possibles à retenir à ce propos doivent être approfondies. [...].
- 6. Accorder une attention particulière à **la relève et au recrutement des maîtres de patois**, ainsi qu'à leur formation. Nombreux encore sont les enseignants et directeurs d'écoles retraités disponibles et fortement moti-

vés à ce propos. Le système de formation de la Vallée d’Aoste fournit des pistes éprouvées à cet effet. Elles ont largement fait leurs preuves.

7. **Donner au francoprovençal une dimension transfrontalière** à travers des échanges intensifiés, des projets communs à définir et mis en réseau. Nos voisins Valdôtains, Savoyards, Hauts Savoyards, Piémontais, plus particulièrement, seraient nos premiers partenaires ouverts à ces collaborations...
8. **Créer un « Conseil valaisan du Patois ».** Le diagnostic posé, l’ampleur du « chantier permanent patois », le caractère éclaté des initiatives tant sur le plan local que régional, la constellation d’éléments requis pour une véritable politique en faveur du patois, imposent cette innovation structuelle. Cette nouvelle instance serait le pendant valaisan de la « Commission pour le francoprovençal valdotain » créée le 4 juin 2007...
Une « **Maison du Patois et du Patrimoine** » pourrait servir de lieu de rencontre et de havre pour tous, une sorte de toit commun. Une association existante telle que le CREPA à Sembrancher, par exemple, qui a une bâtie appropriée dans une commune intéressée, pourrait en préciser la localisation. [...].
9. **Donner au patois la parole**, des tribunes pour exister, exprimer, animer. Si le patois est la langue du cœur, des initiatives d’information et de médiatisation revêtent un caractère pressant et indispensable. Les contacts pris avec Rhône FM ont déjà abouti, depuis l’automne dernier, à un espace de quelques minutes, tous les premiers lundis du mois à 8h45 dans « Temps d’arrêt ». Cette innovation appréciée, après les années de désert, se poursuivra tout au long de l’année 2008 – hormis les mois d’été – avec la participation de locuteurs patoisants des différentes régions concernées. L’initiative reçoit beaucoup d’échos positifs, mais les attentes sont bien plus grandes ! Nous sommes encore bien loin de l’époque où la RSR, Radio Martigny, ouvraient largement leurs ondes au francoprovençal; les archives en témoignent de manière éloquente. [...].
10. **Dégager les moyens financiers requis.** Comme en toute chose, c’est le nerf de la guerre ! Cet appel s’adresse bien entendu au Canton, mais aussi aux autres niveaux concernés. On ne saurait survivre en bricolant et en mendiant ! Bien entendu, d’autres aides non publiques supplémentaires doivent être recherchées.
Outre l’intérêt général évident du patois, la ratification par la Suisse, de même que le partage de ses objectifs par nos Gouvernements suisse et valaisan de la **Convention de l’Unesco** sur la protection et la promotion

de la diversité des expressions culturelles et de la Convention de l’Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (en vigueur le 20 avril 2006) apporte un appui politique de taille au « projet patois ».

Une volonté politique internationale se dégage ainsi, comprenant également un soutien financier pour lutter contre les graves menaces de dégradation, de disparition et de destruction qui pèsent sur le patrimoine culturel immatériel. Le champ d’application traite notamment de créateurs, porteurs et utilisateurs de ce patrimoine culturel. Un 2e volet traite plus directement « des traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ».

Des efforts sont particulièrement recommandés pour sauvegarder ce patrimoine au moyen de programmes éducatifs et de valorisations à l’intention du public. Ces programmes d’action qualifiés d’urgents doivent être initiés par les Cantons, la culture étant en premier lieu de leur ressort. Les dialectes et les langues minoritaires figurent en bonne place dans cette politique préconisée dans ces Conventions de l’Unesco. C’est avec satisfaction que nous constatons **la volonté du Gouvernement valaisan** d’adopter une « démarche de projet » dans la définition des mesures de conservation et de promotion du patrimoine culturel immatériel (prise de position du 28 mars 2007 à l’attention de la Confédération). Ce créneau représente également un appui important pour la coopération culturelle avec d’autres pays plus particulièrement dans l’espace de nos relations transfrontalières.

En définitive, le projet « Sauvegarde du patois » représente **un véritable projet de société**. Clair et moderne dans sa conception, rigoureux dans la poursuite de ses objectifs à travers des priorités claires, soutenu généreusement et efficacement, nous donnerons, dans les tissus existants, une existence et un essor renouvelés à notre francoprovençal, de même, qu’au dehors, l’image d’un « label de qualité identitaire » exemplaire.

Ni les orties ni les blessures et les cicatrices ne doivent laisser le patois sombrer dans l’oubli. Sa sève est encore bien trop vigoureuse ! Nous appelons par conséquent de tous nos vœux les acteurs du patois et nos autorités à une mobilisation générale au secours des patois.

Tout ce qui est figé fait fausse route ! Pas de fatalisme ni de défensive; la mèche brûle encore. A l’heure du choix entre la vie et la mort du patois, faisons œuvre de pionnier; notre responsabilité est historique. »

B. Bornet, J.-H. Papilloud, J.-P. Gaspoz